

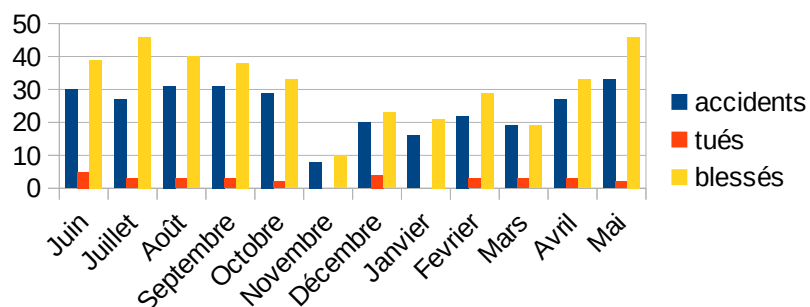
**BAROMÈTRE MENSUEL DÉPARTEMENTAL
 MAI 2021**

Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR), à partir des données provisoires extraites de TRAXY, système d'information de l'ONISR. Ces données limitées aux nombres d'accidents corporels, de personnes tuées, blessées et blessées hospitalisées, permettent de donner une estimation provisoire du bilan de l'accidentalité dans le département pour le mois considéré. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés).

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
Mai 2021	36	2	18	33	53
Mai 2020	21	1	11	13	25
Évolution mai 2021/ mai 2020	15	1	7	20	28
Cumul au 31/05/2021	126	11	58	106	175
Cumul au 31/05/2020	95	7	53	67	127
Évolution sur la même période	31	4	5	39	48

Evolution sur les 12 derniers mois



Victimes	Répartition par catégories d'usagers						
							autres
Mai 2021	T=1 B=4	T=0 B=4	T=0 B=1	T=0 B=12	T=1 B=30	T=0 B=0	T=0 B=0
Mai 2020	T=0 B=1	T=0 B=0	T=0 B=3	T=0 B=7	T=1 B=13	T=0 B=0	T=0 B=0
Évolution	↗	↗	↘	↗	↗	→	→
Cumul 2021	T=1 B=13	T=1 B=12	T=1 B=7	T=0 B=29	T=8 B=101	T=0 B=1	T=0 B=1
Cumul 2020	T=0 B=10	T=1 B=6	T=2 B=16	T=1 B=14	T=3 B=71	T=0 B=0	T=0 B=3
Evolution	↗	↗	↘	↗	↗	↗	↘

* B = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

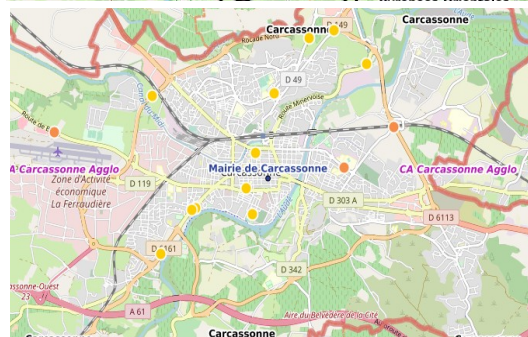
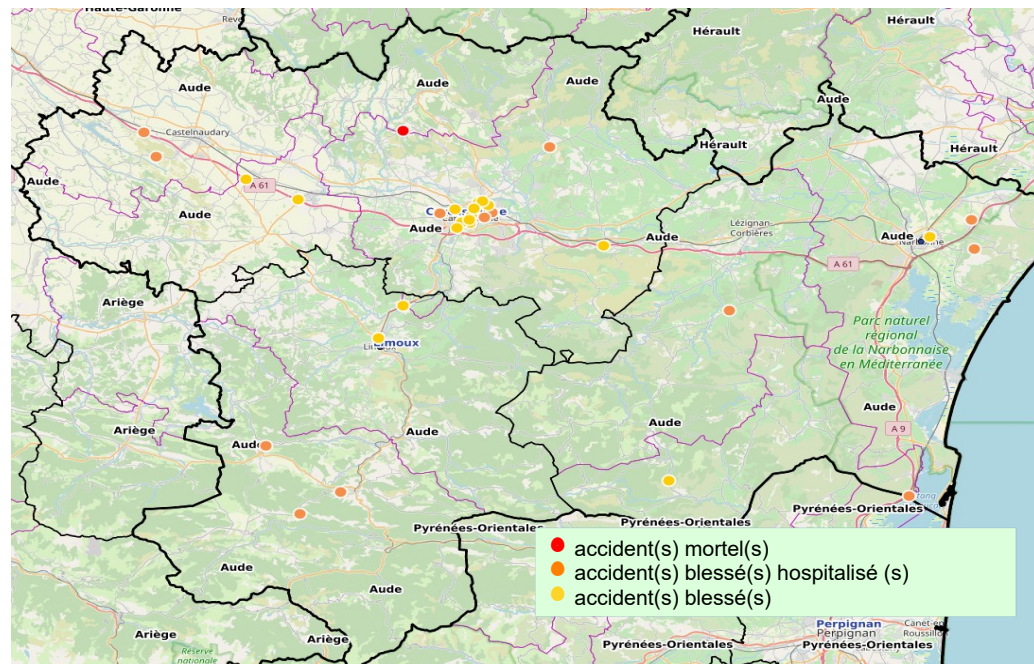
Totaux	Tués	Blessés
au 31/05/2021	11	164
2020 sur la même période	7	120

Commentaire :

L'allègement des restrictions sanitaires, et notamment le recul du couvre-feu à 21 heures (depuis le 19 mai), redonne plus de liberté aux usagers de la route. Ainsi, nous constatons une hausse importante du nombre d'accidents (36), et de victimes 53 dont 2 tués (1 jeune automobiliste de 18 ans titulaire du permis depuis à peine 1 mois et une femme renversée par une voiture en traversant une rocade en agglomération). Cette augmentation traduit des comportements à risque et un relâchement de la vigilance des usagers du réseau routier départemental audois.

Localisation de l'accidentologie mensuelle

* L'accident mortel du 27/05/2021, localisé à Narbonne n'est pas répertorié sur la carte, car les coordonnées GPS sont inexactes et elles seront rectifiées ultérieurement.



Plus d'information sur :
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9

Site internet : <http://www.aude.gouv.fr/bilan-d-accidentalite-routiere-r147.html>
téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : securite-routiere@aude.gouv.fr

Contact : Service Prévention des Risques et Sécurité Routière / Unité Sécurité Routière et Ingénierie de Crise (USRIC)

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Première cause de mortalité au travail, le risque routier concerne tous les collaborateurs qui se déplacent dans le cadre de leur activité professionnelle mais également ceux qui effectuent les trajets depuis et vers leur domicile.

En 2019, dans l'Aude, la caisse de retraite et de santé au travail a enregistré à elle seule 242 accidents ayant entraîné un arrêt de travail, dont plus de 60% étaient des accidents de trajet domicile-travail. Et malheureusement, le nombre d'accidents de travail sur les routes a augmenté de plus de 50% en 5 ans dans notre département.

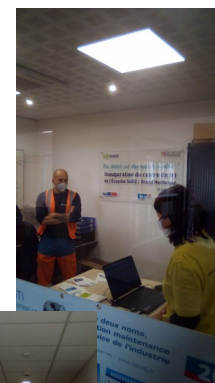
Pour la 5ème année consécutive, la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) a organisé les journées de la sécurité routière au travail.

A cette occasion, elle aide les entreprises à sensibiliser leurs salariés en mettant à disposition des outils digitaux (e-mailing, quiz, infographies interactives, vidéos) ainsi qu'une campagne de communication personnalisable

Retrouvez ces outils sur le site de la DSR :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail>

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/sinspirer-et-agir/nos-ressources-pour-vous-accompagner>



Dans le cadre du plan d'action départemental, la coordination de sécurité routière de l'Aude peut aider les employeurs à organiser des actions, et mettre gratuitement à disposition des supports de communication.

Ainsi, le 20 mai, les intervenants de sécurité routière ont animé des ateliers de sensibilisation sur le site industriel de l'Ecopôle Lambert à Narbonne.

Les 40 salariés et leur encadrement ont participé à trois ateliers pour être sensibilisés au risque de la conduite sous emprise de l'alcool, de l'usage du téléphone et autres distracteurs et pour réfléchir au partage de la route.

De nombreux supports pédagogiques ont été installés dans les locaux permettant à tout à chacun d'être informé sur d'autres thématiques (infractions, être piéton, le stress, les stupéfiants...)

